

«L'urgence démographique nous force à revoir nos EMS»

/// Dimanche prochain, les Gruériens diront s'ils souhaitent dépenser 136 millions pour de nouveaux EMS à Sorens, Vuadens, Charmey et Pringy.

/// Face à l'évolution démographique, ces projets «sont indispensables», assurent Vincent Bosson et David Contini.

/// Le préfet et le directeur du RSSG soulignent que ces EMS, de par les prestations qu'ils offriront, favoriseront l'accompagnement à domicile des seniors.

FRANÇOIS PHARISA

VOTATIONS. Dimanche 25 septembre, les Gruériens sont appelés à se prononcer sur quatre objets soumis à référendum obligatoire. Quatre projets d'EMS, pour un coût total de 135,8 millions de francs (*lire encadré*).

Pour Vincent Bosson, préfet et président du Réseau santé et social de la Gruyère (RSSG), et David Contini, directeur du RSSG, ces quatre EMS, sont «rendus indispensables par l'urgence démographique» et se veulent «bien plus que des EMS». Interview croisée.

Vincent Bosson, n'est-ce pas la campagne la plus facile que vous ayez eue à mener dans votre carrière politique?

Vincent Bosson: Nous n'avons effectivement pas eu vent d'une fronde ou d'une contestation organisée. C'est bien la preuve que ce projet correspond à un réel besoin et que la population l'a compris. Nous sommes tous concernés, nous avons tous des proches ou des connaissances qui ont résidé, qui résident ou qui sont sur le point de résider dans un home. Et il faut aussi dire que la situation dans certains homes en Gruyère est telle que ces projets de transformation sont légitimes et tombent à point nommé. Je rappelle que certains établissements ont encore des sanitaires à l'étage pour tout le monde et des chambres doubles.

Crainte du «vote régionaliste»

Ces quatre projets d'EMS seront financés par les 25 communes du district selon la clé de répartition du RSSG. «Deux critères prévalent: la population et l'indice du potentiel fiscal de chaque commune. Il est important de le rappeler: les citoyens des communes hôtes ne couvriront pas seuls les coûts», souligne David Contini. Et Vincent Bosson d'ajouter: «Une planification financière détaillée pour ces prochaines décennies a été réalisée pour chacune des communes.» Tous deux rappellent par ailleurs que les crédits d'engagement pour ces projets ont été validés à l'unanimité des délégués communaux, en juin dernier. «Ces nouveaux établissements s'inscrivent dans le cadre d'un programme commun à l'ensemble du district», relèvent-ils, craignant le réflexe du «vote régionaliste». «Ces quatre projets forment un tout destiné à l'amélioration de l'accompagnement de nos aînés.» FP



Pringy
80 chambres
33,5 millions
Prévu pour 2029



Sorens
87 chambres
32 millions
Prévu pour 2026



Vuadens
123 chambres
48,3 millions
Prévu pour 2026



Charmey
51 chambres
22 millions
Prévu pour 2028

A la fois lieux de vie et centres de compétences, les futurs homes proposeront 341 lits, mais accueilleront aussi une antenne du Service d'aide et de soins à domicile et offriront des prestations, notamment un service de livraison de repas à domicile ou une buanderie sociale. INFOGRAPHIE LA GRUYÈRE



«Les communes doivent s'approprier ce rôle d'accompagnement de la personne âgée dans la société, qui ne peut plus être le seul appanage des familles et des associations.»

DAVID CONTINI

Les citoyens se prononceront sur chacun des projets, séparément. Que se passe-t-il si un projet est refusé?

V.B.: Si un projet est refusé, nous devrions le reprendre de zéro. Avec tout ce que cela implique au niveau de l'aménagement du territoire. Mais nous ne l'imaginons pas. Il n'existe pas de plan B. Rénover des homes dont l'architecture et la conception ne collent plus à la réalité n'est pas envisageable. Qui plus est, nous perdriions des lits, puisque les normes actuelles imposent des chambres adaptées au handicap des personnes accueillies.

Ce printemps, une hausse de 6,9 millions a été annoncée. Comment s'assurer qu'il n'y aura pas d'autres surcoûts mirobolants?

David Contini: Il est aujourd'hui difficile de le dire. Les coûts ont été revus en fonction des prix du marché actuel, en tenant compte de la guerre en Ukraine et de la raréfaction des matières premières notamment. Mais, en dehors de ces facteurs externes, les projets respectent le programme. Nous sommes dans le tir.

Les calendriers sont-ils respectés?

V.B.: Nous avons dû revoir quelque peu le calendrier initial. Les travaux ne commenceront pas prioritairement à Pringy, mais à Sorens et Vuadens, car leur planification au niveau de l'aménagement du territoire est plus aboutie. Nous espérons commencer les travaux en 2024.

D.C.: A Sorens, il est prévu que les résidents et le personnel du foyer St-Joseph déménagent vers la fin du premier semestre 2024. Ils s'installe-

ront dans un lieu encore à déterminer, le temps de démolir le bâtiment existant et de construire le nouveau. La mise en service est planifiée pour 2026. A Vuadens également.

Selon l'Observatoire suisse de la santé, le nombre de lits en EMS augmenterait de 69% d'ici 2040, soit + 54 000 lits en Suisse. Cela représenterait + 350 lits rien qu'en Gruyère. Or, les 4 nouveaux EMS offriront 75 nouveaux lits. Devons-nous nous attendre à de nouveaux crédits et projets d'ici quelques années?

V.B.: Offrir 350 lits supplémentaires, c'est irréaliste et, surtout, ce n'est pas souhaitable. Nous travaillons, en parallèle à la construction des nouveaux bâtiments, à la mise en place de meilleures conditions permettant de favoriser l'accompagnement à domicile. L'urgence démographique nous force à agir et à repenser fondamentalement notre politique de la vieillesse. Nous ne pouvons plus construire des EMS comme nous le faisons il y a vingt ans, avec uniquement une vision thérapeutique. Ce n'est qu'en soutenant l'autonomie de l'ensemble des seniors gruériens que nous parviendrons à fléchir la courbe des besoins médicaux.

Malgré tout, nous ne pouvons pas exclure que la question d'un 5^e bâtiment se pose à l'avenir. La transformation du site de Sâles pourrait, à moyen terme, s'inscrire à l'ordre du jour. Il est vieux et ne propose qu'une petite quarantaine de lits. Des réflexions en ce sens existent.

D.C.: Le vieillissement de la population imposera une augmentation des prestations à domicile et des places en EMS. L'enjeu sera de rester plus

longtemps en bonne santé afin de diminuer les répercussions du vieillissement démographique sur les EMS et le Service d'aide et de soins à domicile.

Justement, les politiques de la vieillesse visent le maintien à domicile le plus longtemps possible. Comment des lors ne pas faire des EMS de simples mouiroirs où l'on vient passer les derniers mois de sa vie?

V.B.: Notre programme Politique de la vieillesse à l'horizon 2030 vise à casser cette image. La conception architecturale des futurs EMS intègre une ouverture vers la cité et toute une palette de prestations et de services qui, aujourd'hui, ne sont pas proposés dans les homes. Bien sûr que les EMS continueront d'héberger des résidents et de fournir des soins médicalisés. Mais ils offriront à l'avenir beaucoup plus. Ils accueilleront des seniors non-résidents qui viendront chercher ce qu'ils ne peuvent plus gérer seuls à la maison: une buanderie sociale, un service de livraison de repas à domicile, une offre de courts séjours ou à la journée, mais aussi un coiffeur, un physio, des animations socioculturelles, etc. Sans oublier une antenne du Service d'aide et de soins à domicile, sise dans chaque EMS.

Ce changement de paradigme demande un important effort de réinvention de la part des directions et du personnel, mais il est absolument essentiel. Le business model actuel, principalement basé sur le remplissage de lits, devra évoluer. Aujourd'hui, les institutions sont financées par prestations. Un lit long séjour ne peut pas être converti en court séjour sans

justification auprès des financeurs cantonaux. De même, aucun financement ne sera accordé par le canton à un EMS qui souhaite développer un service de livraison de repas à domicile. Une nouvelle organisation devra permettre d'atténuer ces logiques.

D.C.: D'une manière générale, les seniors, à l'image du reste de la société, demandent une individualisation des prestations, soit de pouvoir choisir le type, les horaires et les prestations, tant à domicile qu'en EMS.

En maintenant plus longtemps les personnes à domicile, comment lutter contre l'isolement?

V.B.: Les homes seront ouverts vers l'extérieur. Les seniors se sentant seuls chez eux devront pouvoir venir y passer l'après-midi pour jouer aux cartes, cuisiner des bricolets, assister à des conférences et maintenir ce lien social qui est vital.

D.C.: Les communes aussi, au travers des concepts communaux en faveur des seniors, doivent faire en sorte que la vie associative soit stimulée, confortée. Elles doivent s'approprier ce rôle d'accompagnement de la personne âgée dans la société, qui ne peut plus être le seul appanage des familles et des associations. Quasiement toutes les communes ont mis sur pied une commission senior qui tourne et propose des activités. Demain, ces commissions seniors bénéficieront de salles à disposition dans chaque EMS.

V.B.: La richesse et la densité associative, bien qu'elle ait quelque peu ralenti depuis le Covid, reste encore vive en Gruyère. Une chance pour les commissions seniors. ■



«Ce n'est qu'en soutenant l'autonomie de l'ensemble des seniors gruériens que nous parviendrons à fléchir la courbe des besoins médicaux.» VINCENT BOSSON